



**ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS**
FFK



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ**

Les différents grades de Karaté et Disciplines Associées forment un ensemble dans la progression des connaissances en Karaté et Disciplines Associées.

L'acquisition des valeurs morales, la progression technique et sportive sont l'aboutissement normal de l'enseignement du professeur et de l'entraînement. L'échelle des grades valide cette progression. Conformément à l'article L. 212-5 du code du sport, dans les disciplines relevant des arts martiaux, nul ne peut se prévaloir d'un Dan ou d'un grade équivalent sanctionnant les qualités sportives et les connaissances techniques, et, le cas échéant, les performances en compétition s'il n'a pas été délivré par la commission spécialisée des Dans et grades équivalents de la fédération délégataire.

Les grades appelés « *Kyu* », délivrés par le professeur, sont représentés par la couleur de la ceinture jusqu'à la ceinture marron pour le Karate :

L'échelle de couleur est le plus souvent : blanc, jaune, orange, vert, bleu et marron.

Les grades appelés « *Cap* » délivrés par le professeur, sont représentés par une barrette de couleur jaune sur la ceinture bleu Pour le Vovinam :

L'échelle de couleur est : Bleu, Bleu avec 1 barrette, Bleu avec 2 barrettes, Bleu avec 3 barrettes, Jaune sans barrette.



A partir de la ceinture noire, **les grades** appelés pour certaines disciplines « *Dan* » sont délivrés par [la CSDGE](#) (Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents) et **sont reconnus par l'Etat.**

Pour le Vovinam il s'agit du « *Dang* » représenté par une ceinture jaune avec une barrette rouge.

